



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

à Pau, le 22 juillet 2022

Depuis le début d'année, **27** décès (contre **19** à la même période en 2021) sont à déplorer sur les routes du département.

Au 17 juillet, on compte **443** accidents de la route soit une baisse de **14 %** par rapport à 2021.

Ces accidents de la route ont fait **521** blessés (contre **600** en 2021 soit une baisse de **13 %**) dont **96** blessés hospitalisés (contre **134** en 2021 soit une baisse de **28 %**).

Durant la semaine du 11 juillet 2022 au 17 juillet 2022, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **3068** excès de vitesse ;
- **27** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **19** délictuelles ;
- **12** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **11** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **7** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **8** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **35** suspensions du permis de conduire.

---

### Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : [pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h  
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : [pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

---

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

@prefet64



Entre le 11 et le 17 juillet, 3068 excès de vitesse ont été constatés par les forces de l'ordre sur les routes du département. Rouler vite sur la route n'est pas sans conséquences et présente de nombreux risques :

- Un champ visuel réduit : plus la vitesse augmente, plus le champ est réduit. À grande vitesse, il se limite à une vision centrale de la route.
- Des risques d'accidents plus graves : plus la vitesse est élevée, plus le choc est violent. Tout choc frontal au-dessus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort ou des séquelles irréversibles pour tout passager, même ceinturé.
- Une augmentation de la fatigue et du stress : rouler vite fatigue, obligeant le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision.

Ne prenez pas de risques :

- Adaptez votre vitesse aux circonstances : tenez compte des conditions de circulation et climatiques, de l'état de la chaussée, du chargement du véhicule mais également de l'état de votre véhicule et des pneus.
- Redoublez de vigilance la nuit : les feux de croisement n'éclairent qu'à 30 mètres. A 70 km/h, l'obstacle qui surgit dans la zone éclairée est inévitable.
- Respectez les distances de sécurité pour tenir compte des temps de freinage : La distance d'arrêt augmente avec la vitesse. Elle correspond à la distance parcourue pendant le temps de réaction du conducteur ajoutée à la distance de freinage du véhicule. Le temps de réaction varie de 1 à 2 secondes. La distance parcourue pendant ce délai augmente avec la vitesse. La distance de freinage du véhicule dépendra de l'état de la chaussée, mais surtout de la vitesse.

Sur la route, laissez au moins 2 secondes entre vous et le véhicule qui vous précède. Sur autoroute, maintenez une distance au moins égale à deux lignes blanches de la bande d'arrêt d'urgence.

